



**INTOSAI**  
Working Group on  
Environmental Auditing

**L'état de la vérification  
environnementale au sein de la  
collectivité des ISC :  
Points saillants de la cinquième  
enquête sur la vérification  
environnementale**

**INTOSAI — Groupe de travail sur  
la vérification environnementale**

**Novembre 2007**





# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
Contexte .....	1
<b>Vue d'ensemble</b> .....	<b>4</b>
<b>Tendances en vérification environnementale</b> .....	<b>5</b>
<b>Enjeux environnementaux vérifiés — 2003 à 2005</b> .....	<b>6</b>
<b>Objectifs de la vérification — 2003 à 2005</b> .....	<b>7</b>
<b>Enjeux environnementaux traités dans les vérifications non axées sur l'environnement</b> .....	<b>8</b>
<b>Vérification de la mise en œuvre des accords internationaux</b> .....	<b>8</b>
<b>Vérification du développement durable</b> .....	<b>9</b>
<b>Les travaux de vérification menés en coopération</b> .....	<b>9</b>
Les défis posés par les vérifications menées en coopération .....	10
<b>Mesure de l'incidence des vérifications</b> .....	<b>10</b>
<b>Mandat et ressources des ISC</b> .....	<b>10</b>
Mandat général .....	10
Mandat de vérification environnementale .....	11
Ressources utilisées pour effectuer les vérifications environnementales .....	11
<b>Surmonter les obstacles associés à la vérification environnementale</b> .....	<b>12</b>
<b>Planification des nouvelles vérifications environnementales</b> .....	<b>13</b>
<b>Aide apportée par le GTVE</b> .....	<b>15</b>
Comment profiter de l'aide apportée par le GTVE et les autres ISC .....	15
<b>Conclusion</b> .....	<b>16</b>
<b>Annexe — Liste des ISC qui ont répondu à la cinquième enquête</b> .....	<b>17</b>



## Introduction

Les institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) vérifient si leur gouvernement respecte ses engagements en matière d'environnement et, ce faisant, elles jouent un rôle important dans la gouvernance environnementale. Selon les enquêtes, depuis 1989, les ISC ont réalisé plus de 2 000 vérifications environnementales (VE) sur divers sujets, notamment la gestion des déchets, la pollution de l'eau, la pollution de l'air et la biodiversité. En outre, les ISC vérifient si leur gouvernement respecte les engagements qu'il a pris lorsqu'il ratifie des accords environnementaux internationaux (AEI) comme la Convention sur la diversité biologique et la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination.

Le présent résumé de l'état de la vérification environnementale au sein de la collectivité des ISC repose sur la dernière enquête du Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), qui a été effectuée en 2006. Les praticiens de la vérification environnementale pourront l'utiliser pour comparer leur travail à ce qui s'effectue dans d'autres pays. Pour les ISC qui n'ont encore jamais effectué de vérification environnementale, ou pour lesquelles ce type de vérification ne constitue pas une pratique courante, le présent document démontre que la vérification des questions environnementales est importante, et qu'elles peuvent apprendre des autres ISC qui ont produit des résultats concrets dans leur propre pays. Le présent document montre aussi à la communauté internationale de l'environnement, qui se soucie des questions environnementales et de développement durable, le rôle important que jouent les ISC dans le domaine de la vérification environnementale.

## Contexte

### **L'INTOSAI et le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) de l'INTOSAI**

L'INTOSAI (<http://www.intosai.org/>) — organisation professionnelle des ISC des pays membres des Nations Unies ou de ses agences spécialisées — compte plusieurs groupes de travail chargés de faire progresser différents aspects de la pratique de la vérification.

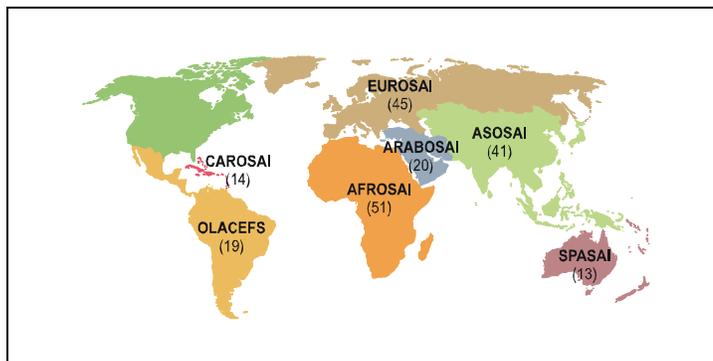
Le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) a été créé en 1992. Il fait la promotion du développement des techniques de vérification environnementale et de l'application plus généralisée de ces techniques au sein des institutions de vérification. Le GTVE a élaboré de nombreuses lignes directrices que l'on peut consulter dans son site Web (<http://www.environmental-auditing.org/>).

Au sein de l'INTOSAI, les sous-organisations des ISC sont représentées dans les sept régions suivantes :

- l'Afrique (AFROSAI),
- les pays arabes (ARABOSAI),
- l'Asie (ASOSAI),
- les Caraïbes (CAROSAI),
- l'Europe (EUROSAI),
- l'Amérique latine et les Caraïbes (OLACEFS),
- le Pacifique Sud (SPASAI).

Des groupes de travail sur la vérification environnementale régionaux (GTRVE) ont été mis sur pied dans chacune des régions de l'INTOSAI, sauf les Caraïbes. La pièce 1 indique le nombre d'ISC dans chaque région. Le GTVE travaille en étroite collaboration avec les GTRVE.

**Pièce 1** Régions de l'INTOSAI et nombre d'ISC



Note : Les ISC ne sont pas toutes membres d'une organisation régionale, et certaines sont membres de plus d'une organisation.

## Enquêtes sur la vérification environnementale

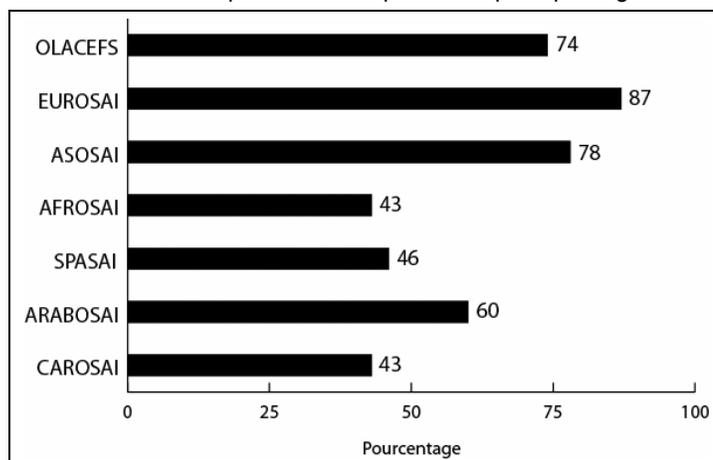
Le GTVE a mené cinq enquêtes (en 1993, 1996, 2000, 2003 et 2006) depuis sa création. Ces enquêtes sont pour le GTVE des sources d'information utiles sur les activités de vérification environnementale des ISC et l'aident à déterminer les meilleurs moyens de répondre à leurs besoins et à concevoir des produits et des activités. Les enquêtes servent aussi à rassembler des rapports de vérification environnementale qui se trouvent sous Environmental Audits Worldwide dans le site Web du GTVE ([www.environmental-auditing.org](http://www.environmental-auditing.org)). On y trouve aussi les questionnaires et les résultats des enquêtes sous WGEA Business/Surveys.

Le GTVE a mené sa cinquième enquête sur la vérification environnementale en 2006. Le questionnaire d'enquête a été envoyé aux 187 membres de l'INTOSAI; 119 ISC l'ont rempli, dont 8 pays qui répondaient pour la première fois à une enquête du GTVE, soit un taux de réponse de 64 p. 100. On trouvera en annexe la liste des répondants. Voir aussi dans le site Web ([www.environmental-auditing.org](http://www.environmental-auditing.org)) le questionnaire d'enquête sous WGEA Business/Surveys (dans les cinq langues de l'INTOSAI).

Comme pour les enquêtes précédentes, ce sont l'EUROSAI, l'ASOSAI et l'OLACEFS qui ont obtenu les meilleurs taux de réponse (pièce 2). Le taux de réponse des membres de l'ARABOSAI et de l'AFROSAI était plus élevé qu'à la quatrième enquête, bien qu'il soit toujours bas, en particulier pour l'AFROSAI, comparativement aux trois autres régions. Les membres de la CAROSAI et de la SPASAI continuent d'être sous-représentés — aucun n'a obtenu un taux de réponse de 50 p. 100.

Le taux de réponse des pays à revenu élevé (83 p. 100) et à revenu moyen (69 p. 100) était très bon, mais il l'était moins pour les pays à faible revenu (39 p. 100) (d'après le classement de la Banque mondiale).

**Pièce 2** Taux de réponse à la cinquième enquête par région



Les chiffres et les pourcentages indiqués dans le présent document proviennent surtout de la cinquième enquête. Les chiffres qui ont été tirés d'enquêtes précédentes sont indiqués. Les résultats détaillés se trouvent dans le site Web du GTVE ([www.environmental-auditing.org](http://www.environmental-auditing.org)), sous WGEA Business/Surveys.

## Qu'est-ce que la vérification environnementale?

Le terme vérification environnementale est utilisé dans le contexte de la vérification externe indépendante, aussi appelée vérification législative ou vérification publique. Règle générale, la vérification publique comprend trois grands types de vérifications — la vérification des états financiers, la vérification de la conformité et la vérification de gestion. En principe, la vérification environnementale n'est pas différente des autres types de vérifications effectuées par les ISC, qui peuvent toutes aborder des questions liées à l'environnement, aux ressources naturelles et au développement durable.

Les vérifications des états financiers servent à déterminer si les états financiers du gouvernement reflètent ses coûts et ses passifs environnementaux. Les vérifications de la conformité servent à évaluer la conformité aux autorisations de dépenser ainsi qu'aux lois, aux politiques et aux traités environnementaux.

Enfin, les vérifications de gestion servent à déterminer si un gouvernement

- atteint ses objectifs environnementaux,
- réussit à produire les résultats désirés dans le domaine de l'environnement,
- mène ses activités de façon efficiente et économique.

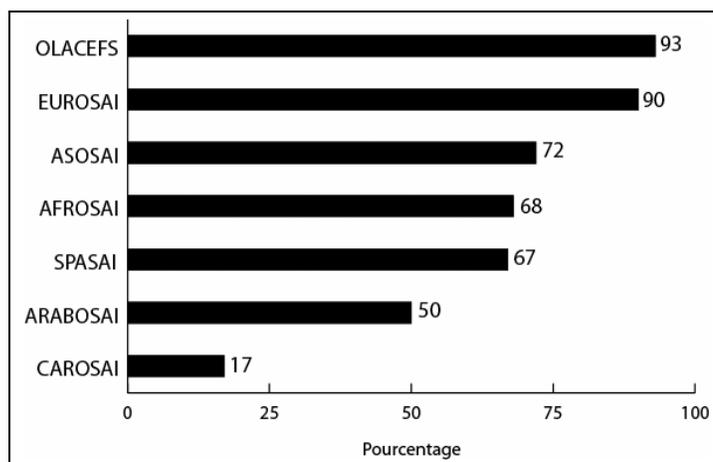
Il n'est pas rare que les ISC effectuent des vérifications environnementales qui réunissent tous les aspects des vérifications des états financiers, de la conformité et de gestion, ou certains d'entre eux.

## Vue d'ensemble

Les ISC peuvent jouer un rôle capital dans la protection de l'environnement en aidant les assemblées législatives et les parlementaires à tenir le gouvernement de leur pays responsable des engagements en matière d'environnement qu'il a pris dans le cadre d'accords environnementaux internationaux ainsi que de lois et de programmes nationaux. Selon ces enquêtes, les ISC ont réalisé plus de 2 000 vérifications environnementales (VE) depuis 1989 sur des sujets variés, tels que la gestion des déchets, les aires protégées et la pollution de l'eau.

Lors de la cinquième enquête, les ISC devaient répondre à la question « Votre ISC a-t-elle déjà effectué une vérification\ environnementale? » Soixante-quatorze pour cent des répondants (88 ISC) ont indiqué qu'elles avaient effectué au moins une vérification environnementale — soit presque 10 p. 100 de plus que lors de la quatrième enquête (en 2003). Les ISC de certaines régions, notamment l'OLACEFS (93 p. 100) et l'EUROSAI (90 p. 100), font beaucoup de vérifications environnementales, alors que d'autres, comme la CAROSAI (17 p. 100), en font moins (pièce 3).

**Pièce 3** Pourcentage des ISC par région qui ont effectué au moins une vérification environnementale



74 p. 100 des ISC ont effectué des VE

Les ISC des pays à faible revenu effectuent moins de vérifications environnementales (58 p. 100) que les pays à revenu élevé (76 p. 100) et les pays à revenu moyen (79 p. 100).

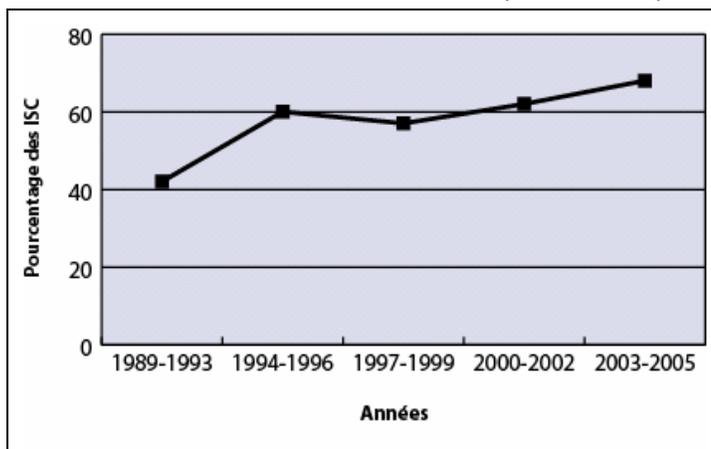
## Tendances en vérification environnementale

En général, les ISC qui ont effectué des vérifications environnementales dans le passé ont continué de le faire. De 2003 à 2005, 68 p. 100 des répondants (81 ISC) ont effectué au moins une vérification environnementale — soit le plus fort pourcentage jusqu'ici (la même question a été posée à chaque enquête). La pièce 4 montre une progression continue de la vérification environnementale au cours des 15 dernières années.

L'enquête indique qu'il existe des différences marquées entre les régions quant au niveau d'activité en vérification environnementale. Selon la cinquième enquête, les ISC de la région de l'OLACEFS sont les plus actives comparativement aux autres régions de l'INTOSAI — 93 p. 100 des répondants de l'OLACEFS ont réalisé des vérifications environnementales entre 2003 et 2005 — les ISC de l'EUROSAI affichent aussi un niveau d'activité très élevé à 82 p. 100 (pièce 5).

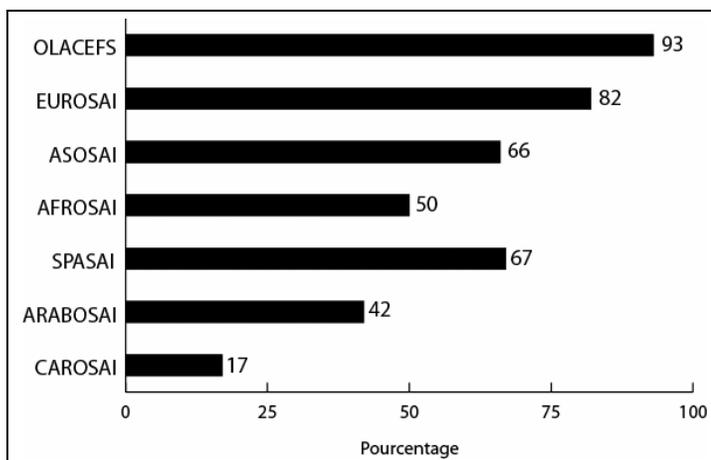
Les résultats de la cinquième enquête (2006) ont été comparés à ceux de la quatrième enquête (2003) afin d'établir si la vérification environnementale compte de nouveaux adeptes. Des ISC qui ont répondu lors de la quatrième enquête qu'elles n'avaient jamais effectué de vérifications environnementales, onze ont réalisé une première vérification environnementale entre 2003 et 2005. Ces ISC proviennent surtout des régions de l'AFROSAI (4 ISC) et de l'ASOSAI (3 ISC).

**Pièce 4** Pourcentage des ISC qui ont effectué des vérifications environnementales au cours de chacune des périodes d'enquête



Source : Enquêtes du GTVE

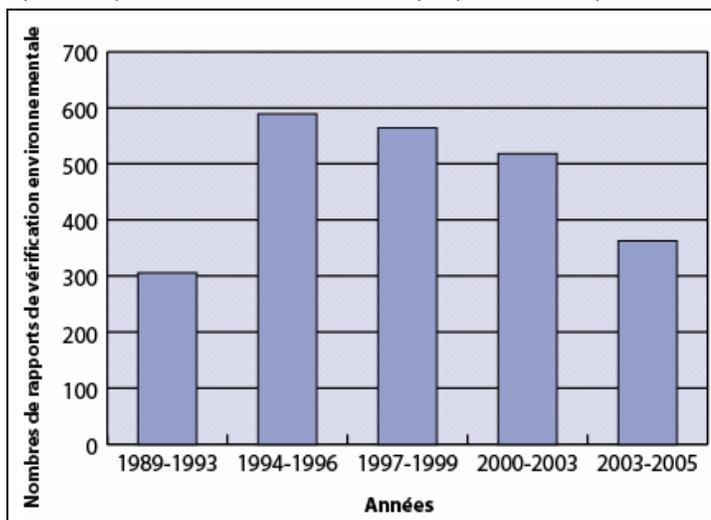
**Pièce 5** Pourcentage des ISC par région qui ont effectué des vérifications environnementales entre 2003 et 2005



De 2003 à 2005, les ISC ont réalisé 363 vérifications environnementales — surtout des vérifications de gestion et de la conformité. Le pourcentage des ISC qui effectuent des vérifications a augmenté (pièce 4), mais le nombre total de rapports de vérification a diminué comparativement aux enquêtes précédentes (pièce 6).

Il est difficile pour le GTVE de déterminer si cette baisse est significative, car il se fie aux pays pour l'informer de tous les rapports de vérification environnementale produits sur une base volontaire. La baisse peut être due au fait que les pays se sont lassés de faire rapport au GTVE, ou il peut s'agir d'une baisse réelle du nombre de rapports de vérification environnementale. En outre, certaines ISC qui font beaucoup de vérifications environnementales n'ont pas répondu à l'enquête.

**Pièce 6** Nombre de rapports de vérification environnementale produits par les ISC au cours de chaque période d'enquête



Source : Enquêtes du GTVE

## Enjeux environnementaux vérifiés — 2003 à 2005

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les ISC vérifient différents secteurs environnementaux. Les résultats de l'enquête son particulièrement intéressants, car ils montrent les enjeux environnementaux qui sont le plus vérifiés.

Les ISC avaient été priées d'indiquer les questions qu'elles avaient vérifiées au cours des trois dernières années, soit de 2003 à 2005 (voir le questionnaire dans le site Web du GTVE). Pour consulter la liste des principaux sujets et connaître le nombre de rapports produits sur chaque sujet, veuillez vous reporter à la pièce 7.

**Pièce 7** Enjeux environnementaux traités dans les rapports de vérification des ISC de 2003 à 2005

Enjeux environnementaux traités dans les rapports de vérification des ISC	Nombre de rapports de vérification*
Aires protégées et parcs naturels	64
Pollution des nappes d'eau (notamment par l'industrie et l'agriculture)	59
Biodiversité	56
Fonds et subventions nationaux	56
Système de gestion de l'environnement	51
Traitement des eaux usées	48
Étude d'impact sur l'environnement	45

Enjeux environnementaux traités dans les rapports de vérification des ISC	Nombre de rapports de vérification*
Agriculture	42
Gestion des écosystèmes et changements aux écosystèmes	41
Infrastructure	40

\* Un rapport de vérification peut comprendre plusieurs enjeux environnementaux.

## Objectifs de la vérification — 2003 à 2005

Les ISC déterminent les objectifs de chaque vérification d'après les questions auxquelles la vérification est censée répondre au sujet des résultats d'une activité. À la fin de la vérification, les vérificateurs tirent des conclusions d'après les objectifs de la vérification.

Les objectifs de la vérification sont établis à partir de différentes sources. Depuis 2003, les ISC tirent leur principaux objectifs de vérification de

- la conformité aux lois environnementales du pays (86 p. 100),
- la conformité aux politiques environnementales du pays (77 p. 100),
- la gestion des programmes environnementaux du gouvernement (72 p. 100).

### Pièce 8 Principaux objectifs des vérifications environnementales de 2003 à 2005

Principaux objectifs des vérifications environnementales	Pourcentage d'ISC* (N = 81)**
Conformité aux lois environnementales du pays	86
Conformité aux politiques environnementales du pays	77
Gestion des programmes environnementaux du gouvernement	72
Conformité aux accords et traités internationaux en matière d'environnement	46
Présentation fidèle des états financiers et des dépenses	38
Effets sur l'environnement des programmes non environnementaux du gouvernement	28
Évaluations des effets sur l'environnement des politiques et programmes environnementaux proposés	28
Autres	4

\* Le total des pourcentages ne s'élève pas à 100 p. 100, parce que les ISC pouvaient faire plus d'un choix.

\*\* Nombre total de répondants pour cette question

## Enjeux environnementaux traités dans les vérifications non axées sur l'environnement

Les ISC peuvent aussi inclure des enjeux environnementaux dans les vérifications qui ne sont pas centrées sur les enjeux environnementaux. Une vérification comprend habituellement plusieurs secteurs d'examen (sujets secondaires) et peut inclure un secteur d'examen portant sur des enjeux environnementaux. Cinquante-quatre pour cent des ISC ont inclus des enjeux environnementaux dans des vérifications non axées sur l'environnement au cours des trois dernières années (de 2003 à 2005). Par exemple, les ISC ont examiné à quel point leur gouvernement prenait en considération les mesures d'atténuation lorsqu'il construit des infrastructures, comme les autoroutes, ou lorsqu'il mène des activités de défense.

## Vérification de la mise en œuvre des accords internationaux

Les ISC, et en particulier les ISC des pays développés, ciblent des secteurs qui sont au premier rang des préoccupations, comme la vérification du respect des engagements pris par les gouvernements en vertu des nombreux accords et traités environnementaux internationaux qu'ils ont signés.

Depuis 2003, 36 p. 100 des ISC ont utilisé les accords internationaux comme source de critères de vérification. Les vérifications reposant sur de tels critères traitent divers enjeux environnementaux :

- Biodiversité :
  - Convention sur la diversité biologique,
  - Convention de Ramsar sur les zones humides,
  - Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
- Déchets : Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination.
- Pollution marine : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL).
- Protection de la couche d'ozone : Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.
- Changements climatiques : Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

L'EUROSAI exécute le plus grand nombre de vérifications liées à ces accords internationaux (19 ISC), alors que l'OLACEFS est la deuxième région la plus active (5 ISC). Les ISC qui apprennent à réaliser leur première vérification environnementale ont tendance à ne pas aborder ce domaine.

## Vérification du développement durable

Le développement durable est un concept qui, depuis les deux dernières décennies, est mieux accepté et compris. Cet élément occupe maintenant une large place dans la planification et l'élaboration des politiques gouvernementales. Le concept de « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire aux leurs » est maintenant reconnu par les secteurs public et privé.

Jusqu'ici, 25 p. 100 des ISC ont effectué ou ont commencé une vérification sur ce sujet. Les ISC de toutes les régions de l'INTOSAI, sauf la CAROSAI, ont mené ces vérifications, dont l'EUROSAI (10 ISC), l'ASOSAI (5 ISC) et l'OLACEFS (4 ISC). Les sujets vérifiés étaient entre autres les stratégies de développement durable, les ressources en eau douce et l'approvisionnement en eau et leurs répercussions sociales, et les engagements pris lors du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD).

## Les travaux de vérification menés en coopération

Une partie de la mission du GTVE consiste à encourager les ISC à mener des vérifications en coopération. Elles sont particulièrement utiles pour les vérifications environnementales des questions transfrontières et des questions liées aux accords internationaux. Les vérifications menées en coopération permettent aux ISC

- d'échanger de l'information,
- de se former mutuellement,
- de renforcer leurs capacités,
- de constituer des réseaux.

Les ISC peuvent aussi comparer les constatations et les résultats des vérifications avec ceux d'autres pays (analyse comparative), ce qui peut ajouter du poids aux rapports de vérification. L'analyse comparative permet en particulier aux parlementaires de faire des comparaisons avec d'autres pays.

Depuis 2003, 19 p. 100 des 108 ISC qui ont répondu à l'enquête ont effectué des vérifications en coopération liées à des accords internationaux, tels que la Convention sur la diversité biologique ou la Convention d'Helsinki pour la région de la mer Baltique. À l'exception d'une vérification en coopération menée par une ISC dans la région de l'ASOSAI, seules les ISC de l'EUROSAI ont indiqué avoir mené des vérifications en coopération qui étaient liées aux accords internationaux.

Depuis 2003, 22 p. 100 des 111 ISC qui ont répondu à l'enquête ont exécuté des vérifications en coopération qui n'étaient pas liées à un accord international. La plupart de celles-ci ont été menées par l'EUROSAI (37 p. 100). Par contre, d'autres régions, dont l'OLACEFS (21 p. 100), l'ASOSAI (13 p. 100) et l'AFROSAI (17 p. 100), exécutent également des vérifications en coopération.

Les ISC ont aussi d'autres moyens de collaborer. En effet, il arrive fréquemment qu'elles mettent en commun les renseignements dont elles disposent ou leur expérience en vérification environnementale (52 p. 100).

## **Les défis posés par les vérifications menées en coopération**

Les vérifications menées en coopération ne sont pas encore monnaie courante parce que les ISC qui envisagent de telles vérifications font face à divers défis. Des 119 ISC qui ont répondu à l'enquête, seulement 24 p. 100 ont déclaré que les vérifications menées en coopération ne leur posaient pas de difficultés. En revanche, les autres ont signalé comme difficultés principales

- le manque de ressources (45 p. 100),
- le manque de compétences ou d'expertise au sein de l'ISC (35 p. 100),
- un mandat inadéquat (22 p. 100),
- le manque de partenaires (19 p. 100).

## **Mesure de l'incidence des vérifications**

Les résultats de la cinquième enquête montrent que les ISC utilisent différentes méthodes pour mesurer l'incidence de leurs travaux de vérification, notamment

- les réponses du gouvernement à leurs recommandations (73 p. 100),
- les vérifications de suivi (66 p. 100),
- le nombre d'audiences parlementaires (43 p. 100),
- la couverture médiatique (36 p. 100).

## **Mandat et ressources des ISC**

Il existe au sein de la collectivité des ISC une similarité des rôles et des fonctions, des normes, des types de vérification et des méthodes. On note cependant des différences entre les mandats, l'étendue des vérifications et certaines pratiques.

## **Mandat général**

Selon la cinquième enquête, les ISC exécutent différents types de vérifications :

- la plupart ont un mandat de vérification de régularité (états financiers et conformité) (93 p. 100);
- beaucoup ont aussi un mandat de vérification de gestion (89 p. 100);
- certaines ont un mandat de vérification a priori (33 p. 100), ou avant les dépenses.

Beaucoup d'ISC ont, en vertu de leur mandat, plein accès non seulement au gouvernement national (97 p. 100), mais aussi aux gouvernements provinciaux, régionaux ou d'État (75 p. 100) ainsi qu'aux administrations locales, municipales ou communautaires (65 p. 100). Les questions environnementales sont souvent vérifiées à de multiples niveaux, et parce qu'elles ont des mandats de vérification aussi étendus, de nombreuses ISC ont la possibilité de vérifier si tous les ordres de gouvernement protègent l'environnement comme il se doit.

Certaines ISC (principalement des pays à revenu faible et moyen) ont aussi le mandat d'aider leur gouvernement à évaluer sa capacité d'élaborer et de mettre en œuvre ses politiques et programmes environnementaux (24 p. 100) ou à établir des lois et des programmes environnementaux (19 p. 100).

## **Mandat de vérification environnementale**

La question de savoir si les ISC doivent avoir un mandat spécial pour effectuer des vérifications environnementales fait souvent l'objet de débats. Différentes vues, parfois contradictoires, ont été exprimées sur cette question. La position officielle du GTVE est qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un mandat particulier. Les vérifications environnementales peuvent être exécutées en vertu des mandats de vérification de régularité (états financiers et conformité) ou de vérification de gestion. Certaines ISC croient cependant qu'un mandat spécial peut faciliter la communication avec les ministères et envoyer un message clair au gouvernement de l'heure sur l'importance des vérifications environnementales.

Selon la cinquième enquête, les mandats conférés par la loi à certaines ISC comportent des dispositions particulières en ce qui concerne la vérification environnementale (17 p. 100), qui peuvent prendre différentes formes. Ces mandats peuvent comprendre la protection de l'environnement, les politiques environnementales, les incidences environnementales et le développement durable.

Les résultats de la cinquième enquête démontrent qu'un mandat de vérification environnementale n'est pas essentiel étant donné que 74 p. 100 des ISC ont déclaré avoir déjà réalisé des vérifications environnementales et que bon nombre d'entre elles n'ont pas de mandat précis à cet effet.

Il importe de souligner que les ISC peuvent jouer d'autres rôles en environnement sans lien avec la vérification. Par exemple, les ISC peuvent avoir des mandats qui comprennent des processus de pétition en matière d'environnement ou l'examen des stratégies de développement durable de leur gouvernement.

## **Ressources utilisées pour effectuer les vérifications environnementales**

Les ISC qui désirent commencer à réaliser des vérifications environnementales s'interrogent souvent sur les ressources dont elles auront besoin. Les résultats de la cinquième enquête

montrent que les besoins en ressources diffèrent d'une ISC à l'autre. On constate donc qu'une ISC peut commencer à réaliser des vérifications environnementales sans y consacrer beaucoup de ressources. Cela dit, certaines ISC investissent des ressources considérables dans la vérification environnementale.

Au cours de la cinquième enquête, on a demandé aux ISC d'estimer la part de leur budget annuel qui est consacrée à la vérification environnementale. Des 66 ISC qui ont répondu

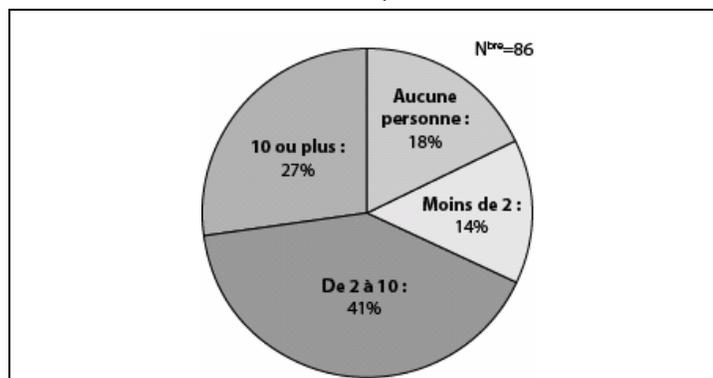
- 24 p. 100 y ont consacré plus de 4 p. 100;
- 28 p. 100 y ont consacré entre 1 et 4 p. 100;
- 27 p. 100 y ont consacré 1 p. 100 ou moins;
- 21 p. 100 n'y ont consacré aucuns fonds.

Le nombre de personnes qui effectuent des vérifications environnementales dans chaque ISC est lui aussi variable. En réponse à la question posée sur le nombre d'équivalents temps plein affectés en moyenne par année à la vérification environnementale depuis 2003, les ISC ont répondu qu'elles y affectaient

- moins de deux personnes (14 p. 100);
- de deux à dix personnes (41 p. 100);
- dix personnes ou plus (27 p. 100) (pièce 9).

Il n'est pas nécessaire que l'ISC compte une division spécialisée en vérifications environnementales, mais cela peut l'aider à développer son expertise. Certaines ISC ont décidé de confier la vérification environnementale à une division en particulier (35 p. 100).

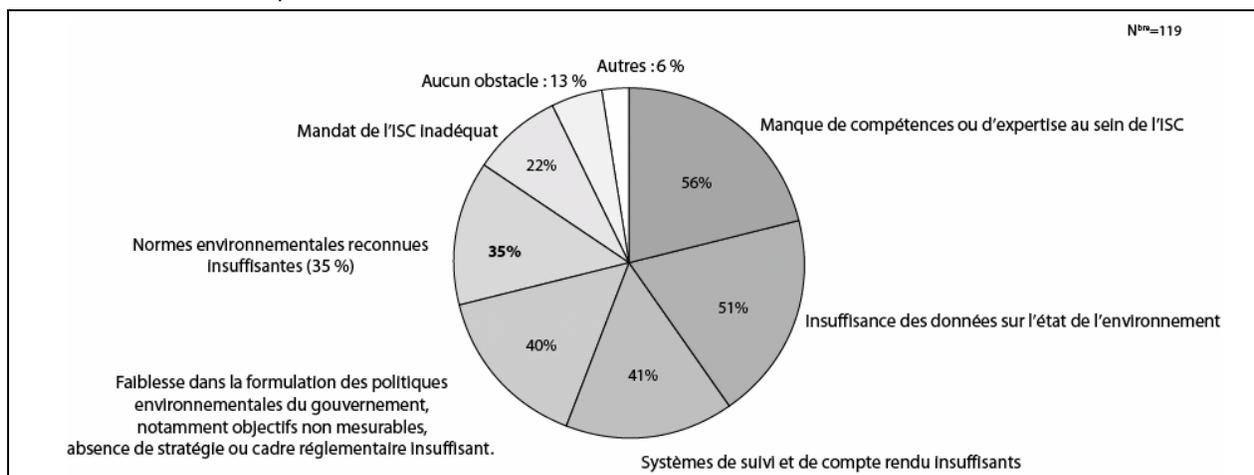
**Pièce 9** Nombre de personnes affectées en moyenne par année à la vérification environnement depuis 2003



## Surmonter les obstacles associés à la vérification environnementale

Au cours de la cinquième enquête, les ISC ont recensé un certain nombre d'obstacles associés à l'exécution d'une vérification environnementale. Les principaux obstacles sont le manque de compétences ou d'expertise au sein de l'ISC et des données insuffisantes sur l'état de l'environnement. La pièce 10 illustre d'autres obstacles.

**Pièce 10** Obstacles auxquels les ISC ont fait face en vérification environnementale de 2003 à 2005



On a demandé aux ISC qui ont fait face à des obstacles comment elles les avaient surmontés. Des 98 ISC qui ont répondu à cette question, 47 p. 100 ont indiqué que la principale solution résidait dans la formation du personnel et 34 p. 100 que la collaboration avec le GTRVE constituait aussi une solution.

Dans certains cas, lorsque le gouvernement ne fournissait pas suffisamment d'information, les ISC ont

- recueilli les données sur l'environnement directement sur le terrain (36 p. 100),
- élaboré des indicateurs de rendement (19 p. 100),
- collaboré avec les instituts de recherche et les universités (19 p. 100).

Lorsque les normes du pays étaient insuffisantes, les ISC ont utilisé comme critères les normes environnementales d'organisations internationales (29 p. 100). Dans d'autres cas, le mandat de l'ISC a été modifié (7 p. 100).

Les 31 ISC qui n'avaient jamais réalisé de vérifications environnementales ont répondu, dans une proportion de 65 p. 100, que le principal obstacle est le manque de compétences et d'expertise — ajoutant que la formation est le meilleur moyen de surmonter cet obstacle — et, dans une proportion de 35 p. 100, que le principal obstacle est un mandat inadéquat.

## Planification des nouvelles vérifications environnementales

Les ISC continueront d'effectuer des vérifications environnementales. Il est intéressant de voir quels seront les sujets environnementaux prioritaires et si les ISC prévoient des changements importants en vérification environnementale.

Les résultats de la cinquième enquête révèlent que 76 p. 100 des répondants prévoient effectuer des vérifications environnementales entre 2006 et 2008 — ce qui représente environ

10 p. 100 de plus que lors de la quatrième enquête. Les principaux sujets de vérification prévus par les ISC ont trait aux aires protégées, à l'eau et aux déchets (pièce 11).

**Pièce 11** Principaux enjeux environnementaux que les ISC prévoient vérifier entre 2006 et 2008

Enjeux environnementaux	Pourcentage des ISC* (N = 119)**
Aires protégées et parc naturels	28
Qualité et distribution de l'eau potable	28
Pollution des cours d'eau	27
Foresterie	26
Déchets municipaux	24
Traitement des eaux usées	24
Système de gestion environnementale	22
Déchets	21

\* Le total des pourcentages ne s'élève pas à 100 p. 100 parce que les ISC pouvaient faire plus d'un choix.

\*\* Nombre total de répondants pour cette question.

On a demandé aux ISC si elles prévoyaient modifier le nombre de vérifications environnementales qu'elles avaient prévues pour les cinq prochaines années. Les ISC qui ont répondu prévoient davantage de vérifications portant sur les sujets suivants au cours des cinq prochaines années :

- Développement durable (50 p. 100)
- Vérifications de gestion des programmes environnementaux (50 p. 100)
- Vérification de la conformité aux accords environnementaux internationaux (42 p. 100)
- Conformité à la législation environnementale (41 p. 100)
- Vérifications financières des programmes environnementaux (30 p. 100)

Les ISC prévoient aussi divers changements dans le domaine de la vérification environnementale au cours des cinq prochaines années. Les données recueillies auprès de ces 98 ISC indiquent que beaucoup d'entre elles prévoient

- accroître l'échange de connaissances avec d'autres ISC (71 p. 100);
- intégrer les enjeux environnementaux à d'autres vérifications (70 p. 100);
- donner plus de formation en vérification environnementale (66 p. 100);
- demander les conseils d'experts externes (40 p. 100);
- créer des bassins de vérificateurs environnementaux (31 p. 100);
- créer des sections environnementales au sein de leur ISC (22 p. 100).

## Aide apportée par le GTVE

Il était essentiel de connaître les résultats de la cinquième enquête pour préparer le plan de travail de 2008-2010 du GTVE. Ce sont les résultats de l'enquête qui ont incité le GTVE à adopter pour le plan le thème des changements climatiques. La question des ressources naturelles et de l'énergie a aussi été jugée importante et c'est la raison pour laquelle le GTVE a décidé d'élaborer des lignes directrices dans ce domaine.

On a demandé aux ISC si elles désiraient recevoir de nouveaux documents d'orientation et quels étaient les sujets qui les intéressaient. Le GTVE a analysé leurs suggestions et en a intégré un bon nombre (changements climatiques et ressources naturelles) dans le plan de travail de 2008-2010. L'élaboration de documents d'orientation reste très importante (86 p. 100), en particulier pour les pays à faible revenu (100 p. 100) et à revenu moyen (90 p. 100) et les régions telles que l'AFROSAI (100 p. 100) et la SPASAI (100 p. 100), qui effectuent actuellement moins de vérifications environnementales. Les ISC qui ont répondu ont indiqué que la formation et les séminaires au cours des rencontres du GTVE sont toujours importants.

## Comment profiter de l'aide apportée par le GTVE et les autres ISC

Les ISC peuvent tirer profit de l'expérience des autres ISC. Elles peuvent aussi consulter dans le site Web du GTVE des documents d'orientation qui sont habituellement disponibles dans la plupart des langues de l'INTOSAI. En particulier, les « Lignes directrices du contrôle des activités à caractère environnemental » pourraient être très utiles pour les ISC qui veulent commencer à effectuer des vérifications environnementales. Selon les résultats de l'enquête, ce document était le plus utilisé (56 p. 100) et il était considéré par les ISC comme le plus utile (76 p. 100). Soixante-neuf pour cent des répondants ont indiqué que le document intitulé « Méthodes de coopération entre les ISC dans le contrôle des accords écologiques » était utile. Les ISC peuvent s'en servir pour mener des vérifications en coopération.

Le bulletin semestriel *Greenlines* qui est affiché dans le site Web du GTVE est une bonne source de renseignements, en particulier la section « News brief from SAIs around the World ». Soixante pour cent des répondants qui lisaient *Greenlines* l'ont trouvé utile. En outre, les ISC qui sont membres du GTVE et qui assistent à ses réunions ont l'occasion de constituer des réseaux et de mettre en commun les pratiques de vérification environnementale. Soixante-dix pour cent des répondants qui ont utilisé les documents les ont trouvés utiles.

Tous les titres des vérifications environnementales donnés par les ISC dans le cadre des enquêtes se trouvent dans le site Web du GTVE, ([www.environmental-auditing.org](http://www.environmental-auditing.org)), sous Environmental Audits Worldwide. Ce site est une source précieuse d'information sur les enjeux environnementaux pour les ISC et pour la communauté internationale. Soixante-quatre pour cent des répondants qui ont consulté cette page Web l'ont trouvée utile. Les vérifications sont classées par pays, mais ce qui est plus important, elles sont classées par sujet de vérification environnementale. Toute ISC qui entreprend une vérification trouvera l'information contenue sur la page Web d'une grande utilité. On y trouve aussi pour de nombreuses vérifications un résumé du rapport de vérification ou le rapport intégral.

Lorsque le rapport d'une ISC ne se trouve pas dans le site Web du GTVE, des liens peuvent mener au rapport dans le site Web de l'ISC sous « SAI Contact and Mandate ». Selon la cinquième enquête, 81 p. 100 des ISC ont des sites Web (en 2003, seulement 68 p. 100 des ISC en avaient), et 89 p. 100 des ISC publient leurs rapports de vérification (75 p. 100 dans le site Web). Il est donc assez facile de consulter l'information; en revanche la langue peut constituer un obstacle. Tous les intervenants qui s'intéressent aux enjeux environnementaux peuvent utiliser les constatations de ces rapports.

## Conclusion

L'état de la Terre est une source d'inquiétudes grandissantes et c'est pourquoi les ISC effectuent de plus en plus de vérifications environnementales. Tous les pays sont préoccupés par les enjeux environnementaux locaux tels que la qualité de l'eau potable et la gestion des déchets. En outre, des enjeux environnementaux d'intérêt mondial, comme les changements climatiques ou l'appauvrissement de la couche d'ozone, sont apparus. La pollution dans une région peut avoir des effets sur une autre partie de la planète, ou toute la planète. La communauté internationale a établi des accords internationaux pour s'attaquer à ces problèmes à l'échelle mondiale.

Les gouvernements ont un rôle crucial à jouer dans la protection de l'environnement, en adoptant des lois et des règlements appropriés et en établissant des programmes pour protéger l'environnement.

De leur côté, les ISC ont un rôle important à jouer en demandant à leur gouvernement de rendre compte de leurs engagements. D'après les résultats de notre enquête, de nombreuses ISC sont déjà très actives dans ce domaine, et de nouvelles ISC font leur part pour préserver notre planète pour les générations futures.

## Annexe — Liste des ISC qui ont répondu à la cinquième enquête

Le questionnaire de la cinquième enquête a été envoyé à 187 ISC et 119 d'entre elles y ont répondu.

Afrique du Sud	Danemark	Kazakhstan	République tchèque
Albanie	Égypte	Kiribati	Roumanie
Algérie	El Salvador	Koweït	Royaume-Uni
Allemagne	Émirats arabes unis	Lesotho	Russie
Andorre	Équateur	Lettonie	(Fédération de)
Angola	Espagne	Liban	Rwanda
Arabie saoudite	Estonie	Liechtenstein	Sainte-Lucie
Argentine	États-Unis d'Amérique	Lituanie	Saint-Kitts-et-Nevis
Arménie	Éthiopie	Luxembourg	Samoa
Australie		Macédoine (ancienne République de Yougoslavie)	Sierra Leone
Autriche		Malaisie	Slovaquie
Bahamas	Fidji	Malte	Slovénie
Bahreïn	Finlande	Maroc	Soudan
Bangladesh		Maurice	Sri Lanka
Bélarus	Ghana	Mexique	Suède
Belgique	Guyana	Moldavie	Suisse
Bhoutan	Honduras	Mongolie	Suriname
Bolivie	Hongrie	Myanmar	Swaziland
Botswana	Îles Cook	Népal	Tanzanie (République de)
Brésil	Îles Turks et Caïcos*	Norvège	Thaïlande
Brunei	Inde	Nouvelle-Zélande	Tonga
Darussalam	Indonésie	Oman	Tunisie
Bulgarie	Iran (République islamique d')	Ouganda	Turquie
Burkina Faso	Irlande	Pakistan	Tuvalu
Burundi	Islande	Paraguay	Ukraine
Cameroun	Israël	Pays-Bas	Uruguay
Canada	Italie	Pérou	Venezuela
Chili	Jamaïque	Philippines	Vietnam
Chine	Japon	Pologne	Zambie
Chypre	Jordanie	Portugal	Zimbabwe
Colombie			
Corée (République de)			
Costa Rica			
Croatie			

\* Ce pays n'est pas membre de l'INTOSAI, mais il est membre du GTVE.